ANGLAIS · PREMIÈRE STMG

Débattre de la place de la nature

7 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.

1 La nature en ville

- « a green space », « a community garden », « an empty plot », « the council », « residents ».
- « nature », « wildlife » sans article ; « the environment » avec ; « advice » indénombrable.
- Faux amis : « council » = conseil municipal ; « a parking » n'existe pas : « a car park ».

2 Le second conditionnel

If + prétérit, would + base verbale

- Hypothèse imaginée : le prétérit marque la distance, pas le passé.
- « If I were you, I would… » : were à toutes les personnes ; could, might pour nuancer.

3 Réel ou imaginé

- Réalisable : « If the council votes yes, the garden will open. »
- Jamais will ni would après if, unless, when.
- « unless » = if… not : « Unless we act, wildlife will disappear. »

4 Comprendre un débat

- La question, puis chaque locuteur et sa position.
- Verbes introducteurs : « worry about », « point out », « suggest », « argue ».
- Trois écoutes : situation, positions, détails ; une colonne par voix.

5 Argumenter à l'écrit

- Introduction, pour, contre, conclusion nuancée : 150 à 200 mots.
- Un argument : idée, raison, exemple, nuance.
- « although » + sujet + verbe ; « despite » + nom ou -ing.

6 Débattre à l'oral

- « In my view », « I suggest creating… », « I suggest that we… ».
- « I agree with you », « I see your point, but… », « I'm afraid I disagree ».

7 Le monde anglophone

- Royaume-Uni : « allotments », parcelles louées ; campagne « Dig for Victory » pendant la Seconde Guerre mondiale.
- New York : Central Park, plan d'Olmsted et Vaux retenu en 1858.
- États-Unis : « parking lot », « neighborhood » ; Canada : « parking lot », « neighbourhood ».

Pièges à éviter

- Mettre would ou will après if : « if the council would create ».
- Ajouter un article devant nature : « the nature is fragile ».
- Dire « I am agree » au lieu de « I agree ».
- Construire « suggest to do » ou « despite of ».
- Ajouter une négation après unless : « unless we don't act ».